

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

2025 / 024

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	06/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Bernard REGNARD, Maire.

Objet : virements de crédits

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60611 : Eau et assainissement	2 000,00 €	
D 60612 : Energie – Electricité	1 000,00 €	
D 60621 : Combustibles	2 000,00 €	
D 60623 : Alimentation	1 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 000,00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		6 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		6 000,00 €
D 2152 : Installations de voirie		500,00 €
D 2184 : Matériel de bureau et mobilier		1 500,00 €
D 2188 : Autres immobilisations corporelles		4 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		6 000,00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		6 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		6 000,00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Bernard REGNARD, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/11/2025 et de la publication le 18/11/2025.

A Saint-Amans du Pech, le 18/11/2025.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

le secrétaire de séance
Didier BOUMERGUE

